LA PROBLEMATIQUE DE LA COMMUNICATION PAR LES SMS ENTRE

EMETTEUR¹ ET RECEPTEUR²

Séraphin KOUAKOU Konan

Maître-assistant à l'Université Félix HOUPHOUËT Boigny

d'Abidjan Cocody (Côte d'Ivoire)

kouakoukseraphin@yahoo.fr

Résumé

Transgression grammaticale, linguistique, typographique, etc. telles sont les anomalies

repérées dans les différents messages que des locuteurs de la langue française s'adressent

mutuellement. Un phénomène qui prend de l'ampleur dans le monde entier et qui, si l'on

n'y prend garde, risque de détériorer le niveau d'apprentissage de la langue de Molière.

Nous avons, à travers la théorie normative, décrit les éléments linguistiques de ce

phénomène qui ne doit pas échapper à une proscription.

Mots clés: morphème, décryptage, émetteur, récepteur, signe, transgression.

Abstract

Grammatical, linguistic, typographic transgressions, etc. are abnormalities found in the

different messages that French language speakers send each other. This phenomenon is

spreading throughout the world and may, if care is not taken, impact negatively the learning

of the language of Molière. Through the normative theory we have described the linguistic

aspects of this phenomenon which should not escape prohibition.

Keys works: morpheme, decoding, sender, receiver sign, transgression

¹ L'émetteur ou destinateur est le locuteur qui émet le message.

² Le récepteur ou destinataire reçoit le message émis.

INTRODUCTION

Communiquer devient problématique de nos jours. Avant l'avènement des téléphones portables, l'on communiquait à travers des moyens de communications tels les téléphones fixes, le fax, le télégramme, la lettre, etc. Ces moyens de communications, s'ils existent encore, sont relégués au second plan à cause des NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication) dont le téléphone mobile et l'internet. Ainsi, des deux modes de communication, l'oral et l'écrit à travers ces outils, le second, c'est-à-dire l'écrit pose des problèmes d'écriture. L'émetteur de message s'inscrit en marge de la norme pour faire passer celui-ci au récepteur, qui pour le comprendre, doit s'adonner à un véritable exercice de décryptage. Entre autres problèmes de transgression, la transgression grammaticale, linguistique et typographique retiendront notre attention dans cette contribution qui sera traitée à travers la théorie normative car il s'agira pour nous d'énoncer et d'appliquer des règles normatives non sans avoir identifié, nommé et analysé les éléments linguistiques pour résoudre ce problème que pose la communication par le langage « sms ».

I. SELECTION ET DECRYPTAGE DES SMS

Les SMS que nous proposons comme éléments constitutifs de notre corpus n'ont pas été sélectionnés sur une base fortuite. Ce sont des messages que nous avons reçus de la part de nos différents correspondants. Nous les avons conservés pour la simple raison que nous avons eu des difficultés pour les décrypter. Par conséquent, nous avons eu recours à ces correspondants, auteurs de ces messages pour percevoir ce qu'ils ont bien voulu nous transmettre. C'était vraiment harassant pour nous, en ce sens que ces mots qui apparaissaient sur notre téléphone mobile nous étaient totalement étrangers et étranges. Aussi avons-nous été intrigué en notre qualité de grammairien linguiste à la vue des ces différentes écritures venant des étudiants et surtout des éminents professeurs d'université. Ces écrits qui soulèvent différents problèmes grammaticaux, typographiques, orthographiques et linguistiques pour ne citer que ceux-là méritent d'être analysés. Mais avant tout, exposons-les avant de relever les problèmes qu'ils posent dans l'univers de l'apprenant de la langue de Molière.

Sms 1 : « Cc b1 dormi ? et ta sant ya du mieu ? jst savwr cmt tu vas et oci te dire merci bcp pr le fait ke tu n'esite jamais a me rentre sce tte fx ke je sollicit tn aid.p8sse Dieu ke t prosper dst te tes entreprises. Bne jrne bz »

(Une étudiante en 2è année de droit à l'Université de Cocody)

Qu'est-ce qu'elle a voulu nous dire. En effet, c'est dans un contexte de reconnaissance pour un service que nous lui avons rendu, et elle a voulu nous dire merci pour ce geste. Alors en prenant son portable lendemain, elle rédige ce message qui en réalité devait être transcrite selon la norme sur le modèle suivant :

« Coucou, bien dormi ? et ta santé ? il y a du mieux ? juste savoir comment tu vas et aussi te dire merci beaucoup pour le fait que tu n'hésite jamais à me rendre service toute fois que je sollicite ton aide. Puisse Dieu que tu prospère dans toutes tes entreprises. Bonne journée bisou. »

Sms 2: BRS MR KOUAKOU CE LOZO UNE D VO ETUDIANTE TD13 deug 2 just vou salué

(Une étudiante de Lettres modernes)

Le décryptage donne ceci :

Bonsoir M. KOUAKOU, c'est LOZO. Une de vos étudiantes de TD 13 deug 2. Juste pour vous saluer.

Sms 3: « G vien de finir avc linjs.g tapel ver 19h-20h. »

« Je vien detre libre et dariver chez moi. Je dejeune et, avant de siester, je tapel. DS 30min dc.

Pour notr gba, voie moi à lipnetp mardi 14 a 11h. »

(Un Maître de Conférences à l'Université de Cocody)

Qu'est-ce que notre collègue a bien voulu nous transmettre concrètement comme message ?

« Je viens de finir avec l'INJS. Je t'appelle vers 19h-20h. »

« Je viens d'être libre et d'arriver chez moi. Je déjeune et, avant de faire la sieste, je t'appelle dans 30 min donc... Pour notre affaire, vois-moi à l'IPNETP mardi 14 à 11h. »

Sms 4 : « Séraphin, je t'appel tu decroch pas. Prend ce numero. Appel le urgemment il a 3 mèsons a bon prix. »

(Un assistant à l'université de Cocody)

Et celui-ci pour nous informer sur l'existence d'une maison écrit ce message. En le décryptant, on obtient le message suivant :

« Séraphin, je t'appelle, tu ne décroches pas. Prends ce numéro... Appelle-le urgemment. Il a trois maisons à bon prix. »

Sms 5: « Qd. Tu.va. ariver. Cswr. ilfo. necessiremt. gon. Parle. o2filles. »

(Une sage-femme)

Voici ce qu'elle a voulu transmettre à son mari dans ce message :

« Quand tu vas arriver ce soir, il faut qu'on parle aux deux filles. »

Sms 6 : « Bne fete d Toussaint et en ce 2Nov je prie pr ts les défunt d ta fammille. Que Dieu leur accrd le repo éternel. Prte toi bien et bonne jrnée.

(Un prêtre)

Il voulait dire ceci:

« Bonne fête de Toussaint et en ce 2 novembre, je prie pour tous les défunts de ta famille.

Que Dieu leur accorde le repos éternel. Porte-toi bien et bonne journée. »

Sms 7: « Bsr clo cmt vas tu votre coup de fil ma bcp fait plaisir merci de penser a moi je

voulais tinformer que jai une formation au cafop daboisso pr 45 jours a partir du 5 septembre

je serai chez toi le 4 de le jirai a aboisso bonne nuit dieu vs ggrde chantal Merci. »

(Une institutrice)

Cette institutrice a voulu simplement dire ceci à son amie Claudine :

« Bonsoir Claudine. Comment vas-tu. Votre coup de fil m'a beaucoup fait plaisir. Merci de

penser à moi. Je voulais t'informer que j'ai une formation au Cafop d'Aboisso pour 45 jours à

partir du 5 septembre. Je serai chez toi le 4. De là, j'irai à Aboisso. Bonne nuit. Dieu vous

garde. Chantal. Merci. »

Sms 8 : Meilleur vœu de Santé, de Reussite et d Bonheur. Q 2012 soit 1 annee despoir pour

toi! La ou il yavai injustice kil ai justice, la il yavai trahison kil ai Fidelite, la ou il yavai

mensonge kil ai Verite, la il ya eu pleurs kil ai Joi.

(Un journaliste écrivain ivoirien)

Voici le message décrypté de ce journaliste et écrivain ivoirien :

Meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur. Que 2012 soit une année d'espoir pour

toi! Là où il y avait injustice qu'il ait justice, là il y avait trahison qu'il ait fidélité, là il y avait

mensonge qu'il ait vérité, là où il y eu pleurs qu'il ait joie.

Sms 9: Ri doucemt, lordè funéray du présiden bongo, toulemonde è enpleur. Toutacou, jal

chirac seraproch de compgoré eluidi :stp à w. dneplu pleuré sinon jvè rir.

(Une juriste : huissier de justice)

C'est une histoire drôle que cette juriste a voulu partager avec nous. Nous avons volontairement troqué le nom du président dont les pairs voulaient interdire les pleures. Ceci pour éviter quelques éventuels soucis. Voici donc ce que donne le message décrypté.

Ris doucement. Lors des funérailles du Président Bongo, tout le monde est en pleurs. Tout à coup Jacques Chirac se rapproche de Compaoré et lui dit : « S'il te plaît à W. De ne plus pleurer sinon je vais rire.

Sms 10: ECHPRET D 28122 F. PRELEVEMENT D 10000 F. RETRAITDAB D 200000 F

(Un message de la SGBCI "Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire")

C'est un message de la banque qui informe son client sur les mouvements relatifs à son compte bancaire :

Echéance prêt de 28122 f. Prélèvement de 10000 f. Retrait au DAB (Distributeur Automatique de Billets de 200000 f.

Si nous voulons continuer à énumérer et à décrypter les sms que nous avons reçus ou ceux que des amis nous ont suggéré nous ne pourrons pas évoluer dans notre article car les sms qui posent problème foisonnent aussi bien dans nos portables que dans ceux de ceux qui liront cette contribution. C'est pourquoi nous nous arrêtons à ces 10 sms pour nous attaquer aux différents problèmes que cette manière d'écrire pose aux usagers de la langue française. On note une sorte de transgression au niveau de la grammaire et de la linguistique principalement. Mais à côté de ces deux tendances l'on ne doit pas occulter quelques autres problèmes, en l'occurrence l'orthographe et la typographie. En effet, la transgression comme nous l'avons déjà défini dans notre thèse³ et dans notre article sur la transgression des classes grammaticales comme stratégie d'argumentation⁴, est une faute que commet volontairement le locuteur en vue de transmettre un message. Ce n'est pas forcement une

⁴ KOUAKOU Konan Séraphin, La transgression des classes grammaticales comme stratégie argumentative : le cas des noms et des verbes dans Les soleils des indépendances et Allah n'est pas obligé in revue EN-QUETE

³ KOUAKOU Konan Séraphin, Etude des ruptures syntaxiques et transgression de la norme dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma : le cas de Les soleils des Indépendances et de Allah n'est pas obligé, p4

méconnaissance de la règle. Il le fait pour une préoccupation spécifique. Or, en le faisant l'émetteur provoque d'énormes problèmes à résoudre vis-à-vis de la norme.

II. UNE TRANSGRESSION GRAMMATICO-LINGUISTIQUE

Tous les messages que nous avons répertoriés posent différents problèmes de grammaire et de linguistique, entre autres :

II.1 Un problème morphosyntaxique

Quand Georges Younes (1985) définit la syntaxe comme la partie de la grammaire qui enseigne la manière d'assembler ou d'arranger des mots et des phrases, Maurice Grevisse (1936) l'appréhende comme l'aspect de celle-ci qui étudie les relations entre les mots dans la phrase ; dès lors l'ordre des mots et l'accord sont des phénomènes de « syntaxe ».

Aussi, Injoo Choi-Jonin et Corinne Delhay (1998) affirment que la morphologie est l'étude de la forme des unités linguistiques. Elle est aussi l'étude des mots variables et peu également renvoyer à l'étude de la formation des mots, autrement dit au domaine de la lexicologie qui concerne la construction des unités lexicales.

II.1.1 La question de la relation entre les morphèmes⁵.

II.1.1.1 L'accord

Il y a la question du nombre : la catégorie du nombre est commune au verbe, au nom comme à ses différents adjectifs et à la plupart des pronoms. Dans les différents « Sms » relevés, la relation entre ces différentes classes grammaticales posent problème dans la mesure où les déterminants n'influent pas sur les noms « ts les défunt ». En effet, « les », morphème portemanteau⁶ entretient une relation avec le morphème lexical⁷ « défunt ». En

7

⁵ Plus petites unités linguistiques ayant un sens.

⁶ Morphème simple qui représente simultanément plusieurs valeurs grammaticales (« les »=nombre pluriel, genre masculin par exemple).

⁷ Morphème porteur d'un sens lexical ou référenciel.

principe, il doit faire apparaître un morphème flexionnel⁸ de nombre « s » sur le morphème « défunt » pour traduire la notion de nombre pluriel.

C'est aussi le cas de « vo étudiante » au lieu de « vos étudiantes » dans le « Sms 2 » où la notion du nombre pluriel qui doit s'interpréter dans la présence du morphème flexionnel « s », n'apparaît pas même si le genre féminin est exprimé par la voyelle « e ». Par ailleurs, la conjugaison fait aussi défaut dans ces différents « Sms ».

II.1.1.2. La conjugaison

La conjugaison de la grammaire française comporte sept (7) modes : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le conditionnel (rattaché à l'indicatif par certaines grammaires pour des raisons de forme et de sens) qui sont des modes personnels et l'infinitif, le participe ainsi que le gérondif qui sont, quant à eux, des modes impersonnels. Les temps verbaux qui composent ces modes sont répartis en différentes catégories : huit (8) temps pour l'indicatif, quatre (4) pour le subjonctif, deux (2) pour l'impératif, trois (3) pour le conditionnel et deux (2) pour chaque mode impersonnel. Ainsi, tout verbe conjugué à un temps appartement à l'un des modes que nous venons de citer, doit permettre de donner des indications sur la personne, le nombre, le temps et l'aspect, le mode tout comme la voix qui constituent les six catégories verbales.

Or, dans le « Sms 3 », « G vien de finir... » ou encore « Je vien d'être libre... » « je sollict » dans « Sms 1 » s'inscrivent en marge de ce qui précède. Si les notions de personne « je » (première personne, même si tel n'est pas le cas de « G »), du nombre (le singulier), de la voix (active) se trouvent exprimées, ce n'est pas le cas du temps et de l'aspect ainsi que du mode. Le morphème flexionnel « s » qui doit renseigner le destinataire sur ces notions a été omis par le destinateur. Sa présente aurait simplement indiqué que nous sommes au présent simple (temps et aspect) de l'indicatif (mode). « je tappel » dans « Sms 3 et 4 », « tu décroch pas » révèlent les mêmes problèmes. Quant à « Ri doucemt » dans « Sms 9 », « Prend ce numéro » et « appel le urgemment » dans « Sms 4 », le mode fait défaut car la présence respective du « s » et de « le » à la fin de chaque verbe nous aurait confirmés que c'est bien

⁸ Marque grammaticale véhiculant les notions de genre, de nombre, de mode, de temps ou de personne nécessaire à l'utilisation des mots dans le discours.

du mode impératif dont il s'agit ici. Aussi la concordance des temps n'a pas échappé à ces transgressions.

II.1.1.3 La concordance des temps

Dans un énoncé, la concordance des temps désigne les relations qui existent entre les temps de la proposition principale et de la subordonnée, en considération de la chronologie des faits exprimés. Ces rapports temporels doivent marquer une certaine unité, une sorte d'harmonie entre les deux plans temporels. La concordance des temps évolue en fonction des modes et des temps verbaux si bien qu'il y a une variation temporelle selon que les verbes de la principale se retrouvent soit au présent soit au passé soit encore au futur.

Bon nombre de message reçus ne respectent pas cette harmonie des plans temporels comme en témoignent ceux qui suivent :

« La ou il yavai injustice kil ai la justice, la il yavai trahison kil ai fidélite, la ou il yavai mensonge kil ai Verite, la il ya eu pleurs kil ai joi. » dans le « Sms 8 ».

Le problème qui se pose ici est l'harmonie entre le verbe de la proposition principale et de celui de la proposition subordonnée. Sans nous préoccuper de la question de la typographie car une partie lui est consacré pour la suite, nous allons analyser la variation temporelle et modale entre les différents verbes. En ne parlant pas expressément du morphème flexionnel « t » à la fin des verbes, nous disons qu'il y a transgression à ce niveau comme nous l'avons déjà présenté dans les parties précédentes. La question relative à la concordance des temps demeure dans cette occurrence. Nous avons l'imparfait de l'indicatif dans la principale « la ou yavai injustice » ou dans la norme « là où il y avait injustice ». Le verbe de la subordonnée devait être au subjonctif présent pour une action qui est envisagée dans son déroulement comme postérieure à celle de la principale dans le français courant : « qu'il ait » au lieu de « qu'il ai » où « ai » n'est que la première personne du singulier du verbe « avoir » au présent. En sus, si l'action du verbe de la subordonnée était future par rapport à celle de la principale (mais envisagées toutes les deux dans le passé), on aurait eu le subjonctif imparfait dans un français soutenu : « qu'il eût ». En tout état de cause, l'émetteur de ce « Sms » semble méconnaître cette règle de la concordance des temps comme celui du « Sms

6 » qui a omis la voyelle « e » indicatrice du subjonctif présent de la troisième personne du

singulier « que Dieu leur accrd » au lieu de « que Dieu leur accorde ».

Par ailleurs, nous faisons la même analyse avec « la ou il ya eu pleurs, qu'il y ai joi. » Ici le

verbe de la principale est à un temps du passé en l'occurrence le passé composé. Alors on

devait avoir soit le subjonctif présent dans le français courant (qu'il ait) soit le subjonctif

imparfait (qu'il eût) soit encore le subjonctif plus-que-parfait (qu'il eût eu). En outre,

plusieurs problèmes d'ordre linguistique sont relevés dans ces messages, entre autres

problèmes, la question de l'abréviation des mots et celle de la phonétique.

II.2 Les abréviations

Selon le dictionnaire Larousse, l'abréviation est la réduction d'un mot à une suite plus courte

d'éléments ou la réduction d'un composé à ses initiales.⁹

Les abréviations sont d'ordre conventionnel comme le témoigne cette liste non exhaustive

relevée dans Le bon usage de Maurice Grevisse. 10

ib.= ibidem, au même endroit, dans la même œuvre.

ID.= IDEM, le même auteur

I.c.= loco citato, à l'endroit cité.

ms.= manuscrit.

op.cit.=opus citatum, ouvrage cité.

cit.=citation de.

EAD.=EADEM, la même (d'un auteur féminin).

art.=article.

cf.=confer, voyer.

éd.= édition (s)

⁹ Larousse, dictionnaire de la langue française, p7

¹⁰ Maurice Grevisse, Le bon usage, P XXXVII

10

Nous nous limitons à ces quelques exemples pour étayer nos analyses. Il existe différents types d'abréviations qui présentent bien des caractéristiques différentes :

II.2.1 La troncation de mots

La troncation est la suppression d'une lettre ou d'une syllabe, soit à la fin soit au début du mot. Lorsqu'on parcourt la liste tirée de *Le bon usage* de Grevisse, toutes les abréviations sont des mots tronqués par apocope¹¹ pour la simple raison que ces mots ne sont pas écrits entièrement. Seule une lettre ou une syllabe au début du mot sont conservés. Il existe, à cet effet, un point final à la fin du mot tronqué. Cependant, certains mots tronqués dans notre corpus ne respectent pas cette règle. Le « Sms 1 » en témoigne :

L'auteur a abrégé le mot « coucou » qui veut dire « salutation ». En conservant le début de chaque syllabe, il omet les points. En principe, on aurait dû avoir « *C.c.* » au lieu de « *Cc* ». Il enfreint ainsi la règle relative à la troncation des mots par apocope.

II.2.2 La contraction de mots

Contrairement à la troncation, la contraction consiste à conserver le début et la fin du mot. On a par exemple « Dr » pour « docteur » différent de « Prof. » pour « professeur » qui est une abréviation par troncation. Ici dans « Dr », il n'y a pas de point final car le mot « docteur » commence par la lettre « d » et se termine par la lettre « r ». C'est ce que ne respecte pas l'auteur du « Sms 2 » lorsqu'il abrège le mot « monsieur » : il y a une double entorse à la règle car ce mot dans la norme subit toujours une abréviation par troncation « M. » en français alors qu'ici, il est abrégé sur le modèle « anglais » du mot « mister » « MR ».

A côté de ces deux types d'abréviation erronée, il y en a d'ambigu. Dans « Sms 2 », nous avons « BRS » pour « bonsoir » qui n'obéit à aucune norme. Il y a aussi des écrits dans ces « Sms » où on est obligé de faire appel à la phonétique pour les décrypter.

¹¹ Suppression d'une lettre ou d'une syllabe à la fin du mot. L'apocope diffère de l'aphérèse qui, elle, est la suppression d'une lettre ou d'une syllabe au début du mot.

II.2.3 L'encrage de la transcription phonétique

La phonétique se définit comme l'étude des sons du langage. De ce fait, elle traite l'aspect sonore de la langue. L'on a coutume de dire en Côte d'Ivoire que tel ou tel individu « écrit phonétique » pour dire qu'il écrit le mot dicté selon le son qu'il entend. Les différents destinateurs des « Sms » n'ont pas échappé à cette « règle ». Les exemples foisonnent dans notre corpus. Nous en retiendrons quelques uns qui ont la même transcription phonétique que les mots normalement attendus dans le message. C'est par exemple, les mots comme :

« Kil » pour « Qu'il »= [kil]

« Vo » pour « vos »= [vo]

« Oci » pour « Aussi »= [osi], etc.

Ceci est le résultat de nombreuses fautes commises dans les copies d'élèves du primaire, du secondaire et même dans les copies des étudiants.

Après cette première catégorie de transgression, nous abordons la deuxième catégorie qui porte sur la typographie.

III. UN PROBLEME TYPOGRAPHIQUE

Ce sont principalement quelques signes de ponctuation, de signes auxiliaires, les initiales capitales et l'espace qui sont en porte-à- faux avec la norme dans les différents messages reçus.

III.1 Les signes de ponctuation

Nous retenons de Maurice Grevisse que la ponctuation est l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. C'est un élément essentiel de la communication écrite. ¹² Sans faire une étude complète des signes de ponctuation, deux signes pausaux retiendront notre attention. Il s'agit du point et de la virgule.

1

¹² Maurice Grevisse, Le bon usage, P144

III.1.1 Le point

Certains « Sms » ne comportent pas de point à la fin, or comme son nom l'indique, ce signe pausal a pour fonction normal d'indiquer la fin d'une phrase. Les « Sms 2 et 10 » sont en marge de cette fonction :

BRS MR KOUAKOU CE LOZO UNE DE VO ETUDIANTE TD13 deug 2 just vou salué

III.1.2 La virgule

Lorsque nous décryptons le « Sms 2 », on se rend compte que la virgule qui a pour fonction de marquer une pose de peu de durée à l'intérieur de la phrase pose aussi problème dans les messages reçus. Pour preuve, on aurait dû avoir :

Bonsoir M. KOUAKOU, c'est LOZO. Une de vos étudiantes de TD13 deug 2. Juste pour vous saluer. Cependant, tel n'est pas le cas dans ce message.

« M. KOUAKOU » ayant pour fonction d'être un vocatif, une virgule devait suivre pour la clarté de la phrase.

III.2 les signes auxiliaires

Ce sont les accents, l'apostrophe et les signes diacritiques qui sont foulés au pied dans ces « Sms ».

III.2.1 Les accents

Certains signes auxiliaires ont pour fonction principale de préciser le son que représentent certaines lettres : c'est le cas des accents, du tréma et de la cédille.

Les quelque mots qui suivent ne respectent pas cette norme : « Sms 1 » (esite), « Sms 4 » (decroch et numero), etc. pour l'accent aigu. « Sms 3 » (detre), « Sms 6 » (fete), etc. pour l'accent circonflexe et « Sms 4 » (a bon prix », « Sms 7 » (a moi, a partir de, a aboisso) pour l'accent grave.

III.2.2 L'apostrophe

L'apostrophe qui concerne l'absence d'un son n'est pas non plus respectée. C'est le cas des :

« Sms 3» (je tappel, detre), « Sms 7 » (tinformer, jirai), « Sms 8 » (kil) au lieu de : je t'appelle, d'être, t'informer et qu'il.

III.2.3 Les signes diacritiques

Ces signes permettent de distinguer des homographes. Le non respect de ces signes peut entraîner un changement de classe grammaticale du mot. C'est le cas ici du « à » préposition dans le « Sms 7 » qui devient « a » verbe compte tenu du signe diacritique qui été omis sur cette voyelle. La même analyse est faite avec « la et ou » dans le « Sms 8 » qui quittent leur classe grammaticale « adverbe de lieu » pour devenir respectivement « déterminant » et « conjonction de coordination ». Au lieu de « là, où », l'émetteur a omis les signes qui permettent de faire la différence entre ces homographes.

III.3 L'espace

Alors qu'un espace est d'ordre géographique ou géométrique, une espace ¹³ est d'ordre typographique. On parle par exemple d'espace fine insécable avant et d'espace justifiante après les signes de ponctuation comme le point virgule, le point d'exclamation, le point d'interrogation et les deux points ¹⁴.

Dans une phrase, deux mots qui se suivent doivent être séparés par une espace. Cependant certains destinateurs de « Sms » sont encore au premier stade de l'écriture où on avait inventé les lettres, mais sans en trouver le meilleur mode d'emploi¹⁵. Observons la phrase suivante :

ILYALONGTEMPSQUEVOUSETESICIDIXSEPTANS.

Très harassant de décrypter le sens d'une telle phrase qui, en réalité, comporte une question et une réponse bien entendu à la question posée (*Il y a longtemps que vous êtes ici ?*). La réponse (*Dix sept ans*).

¹³ Ecart (vide) entre deux mots ou blanc avant et après un signe de ponctuation.

¹⁴ Jean Luc Vialla, Règles typographiques, P149

¹⁵ Albert Doppagne, La bonne ponctuation, clarté, précision, efficacité de vos phrases, P7.

Or, des « Sms » reçus comportent ce genre de phrase. On a dans le « Sms 9 », des mots collés se présentant sous cette forme :

« lordè » pour « lors des », « toulemonde » pour « tout le monde », « enpleur » pour « en pleur », « toutacou » pour « tout à coup », « seraproch » pour « se rapproche » « eluidi » pour « et lui dit », « dneplu » pour « de ne plus » et « jvè » pour « je vais ».

Dans le « Sms 5 », l'auteur se retrouve au second stade de l'écriture, avec la ponctuation primitive, celle qui consistait à séparer les mots par un point ¹⁶ (Il.y.a.longtemps.que.vous.êtes.ici.dix.sept.ans.). On a donc :

« Qd.tu.va.arriver.cswr.ilfo.necsiremt.qon.parle.o2filles. » pour « quand tu vas arriver ce soir, il faut qu'on parle nécessairement aux deux filles ».

Au regard de ce qui précède, les problèmes liés aux messages que les uns et les autres échangent sont multiples car nous n'avons pas eu pour prétention de les avoir tous traités dans ce présent article. Cependant, nous pensons que l'essentiel a été abordé.

CONCLUSION

Ce sont des écrits non codifiés, ne reposant sur aucun fondement normatif que nous venons d'analyser. Comme l'on peut le constater, chacun y va de son écriture. Ceci occasionne un véritable casse-tête chinois pour le décryptage. Les raisons ou les motivations d'une telle écriture ne nous ont pas intéressé dans cette contribution. Nous n'avons fait que décrire des phrases et des morphèmes en marge de la norme et de rendre compte d'un phénomène linguistique qui prend de l'ampleur dans le monde entier. Si l'on n'y prend garde, ce sont des générations futures qui seront mises en marge de ce que nous appelons l'orthographe; notion importante qui englobe plusieurs aspects de la langue. Cet encrage des « sms » sur la population tout entière demeure un problème communicationnel et une entrave à l'éducation scolaire et universitaire. C'est le lieu d'interpeller certains gouvernants qui auraient pour projet de soustraire la dictée des différents programmes comme cela a failli être le cas en Côte d'Ivoire dans les années 2000.

-

¹⁶ Ibidem, P7

BIBLIOGRAPHIE

CHOI-JONIN Injoo, DELHAY Corinne (1998). *Introduction à la méthodologie en linguistique*. Strasbourg, Presses universitaires, 338 p

COCULA Bernard, PEYROUTET Claude (1978). *Didactique de l'expression, De la théorie à la pratique*. Paris, DELAGRAVE, 318 p

DOPPAGNE Albert (1984). *La bonne ponctuation, clarté, précision, efficacité de vos phrases*. Paris, DUCULOT, 112 p

DUBOIS Jean, Dictionnaire de la langue française. Paris, LAROUSSE-BORDAS, 2109 p

GREVISSE Maurice (1993). Le bon usage. Paris, NATHAN, 1762 p

KOUAKOU KONAN Séraphin (2006). Etude des ruptures syntaxiques et transgression de la norme dans l'œuvre d'AHMADOU Kourouma : le cas de Les Soleils des Indépendances et de Allah n'est pas obligé, 380P (Thèse soutenue le 07 octobre 2006 à l'Université de Cocody sous la direction de professeur ADOPO ASSI François).

KOUAKOU KONAN Séraphin. La transgression des classes grammaticales comme stratégie argumentative : le cas des noms et des verbes dans <u>Les Soleils des Indépendances</u> et <u>Allah</u> <u>n'est pas obligé</u> d'AHMADOU Kourouma (2009). In Revue En-Quête, EDUCI, N°21 PP 1-15

VIALLA Jean Luc (1997). Règles typographique. Paris, Imprimerie nationale, 196 p